

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION BOUÉE D'ESPOIR DU 30 NOVEMBRE 2023

Exercice 01.11.2022 - 31.10.2023

479 Bouées attribuées = 154 846 €

Dons reçus = 154 918 €

Cette 38^{ème} Assemblée Générale s'est déroulée en même temps, en présentiel et à distance ce qui a permis aux adhérents présents et représentés de nous témoigner de leur réel soutien aux actions et aux bénévoles de Bouée d'Espoir.

Le Bureau de l'Assemblée est constitué par : Alexis Tamas, Président, Florence Lacroix, Trésorière, Pierre Monteilier, Secrétaire.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Durant cette année, l'Association a poursuivi sa mission et a continué de faire front contre l'exclusion, en aidant des personnes en grande difficulté à franchir un cap difficile.

Des centaines de vies ont été impactées positivement grâce aux Bouées distribuées, et l'Association a continué de s'appuyer sur son équipe de bénévoles dont l'implication est essentielle.

Malheureusement, la dynamique de marginalisation et d'exclusion touche de plus en plus d'individus de toutes origines et de tous âges et l'Association a engagé des nouvelles réflexions pour continuer de s'adapter :

- Améliorer l'organisation de l'Association, notamment vis-à-vis des partenaires avec des nouveaux formulaires de demande de Bouées ;
- Préciser l'application de l'équation de l'Association : "Un cap difficile, un projet et la volonté de s'en sortir", avec des critères déterminants en particulier autour de l'activité professionnelle, du développement de l'enfant et de la santé ;
- Trouver des nouveaux financements, incluant des nouvelles pistes et une communication sur les réseaux sociaux ;
- Recruter de nouveaux bénévoles, pour renforcer les travaux de l'équipe en place.

Enfin la 18^{ème} édition du tournoi de bridge d'Ile de France Ouest a permis de recueillir des dons d'un montant de 1800€ en nette augmentation par rapport à l'an dernier.

RAPPORT FINANCIER

Le montant des recettes (154 918 €) a subi une baisse significative par rapport à l'exercice précédent (196 124 €), essentiellement en provenance des entreprises (5 donateurs vs 10) alors que le nombre de donateurs particuliers est resté relativement stable (280 donateurs vs 294).

Au cours de cet exercice, l'Association a également fait face à une dégradation des demandes de Bouées de la part des organismes sociaux, les dossiers n'étant pas toujours recevables au regard de l'équation de l'Association. Dès lors, l'Association a distribué moins de Bouées qu'au cours de l'exercice précédent (479 vs 592), pour un montant de 154 846 € (vs 189 904 €), ce qui a totalisé en moyenne 1,3 Bouée distribuée chaque jour. Le montant moyen d'une Bouée est resté identique au montant moyen de l'exercice précédent (323 € vs 321€).

1. BOUÉES ATTRIBUÉES

Au cours de cet exercice, l'Association a distribué **479 Bouées** représentant un montant de **154 846 €**.

Les sept équipes d'attribution (cinq à Paris et en Région parisienne et une dans chaque délégation régionale) examinent les dossiers reçus des travailleurs sociaux de diverses associations et structures publiques et y apportent une réponse dans des délais très courts.

Il convient de noter que les Bouées distribuées au cours de cet exercice ont été attribuées d'une part dans les domaines de l'habitat et de l'énergie (37%) et d'autre part pour des formations (22%).

Les exemples de Bouées sont présentés sur le site Internet www.boueedespoir.org

2. RESSOURCES

Au cours de l'exercice écoulé, l'Association a pu collecter un montant de **154 918 €**.

Les dons des entreprises et fondations sont, en forte baisse.

Adhérents Individuels

L'Association constate une diminution du nombre d'adhérents individuels : **280** contre 294 au cours de l'exercice précédent.

- 64 % utilisent le prélèvement mensuel, proportion stable par rapport à l'exercice précédent, correspondant à un montant annuel moyen de 588€, en baisse par rapport à l'exercice précédent (618€). Le montant annuel perçu est en légère baisse soit 103 963€ (115 027€ au titre de l'exercice précédent).
- 36% font des dons ponctuels d'un montant moyen de 353 €, en progression par rapport à l'exercice précédent (297 €). A noter, ces dons ponctuels d'un montant de 37 260 € ont augmenté de 19,5% par rapport à l'exercice précédent.

L'Association rappelle les différents types de dons qu'elle peut percevoir :

- Dons par prélèvement automatique,
- Dons ponctuels,
- Donations et Legs,
- Assurances-Vie,
- Donations temporaires d'usufruit.

Adhérents Entreprises et Fondations

L'exercice 2022-2023 a vu **5 entreprises et fondations** apporter leur soutien.

Leurs dons se sont élevés à **13 695 €** en baisse de 71% par rapport à l'exercice précédent (47 295€).

L'Association remercie très vivement tous ces généreux et fidèles donateurs qui continuent d'apporter leur soutien.

3. SITUATION COMPTABLE

Le Commissaire aux comptes, *Experts Conseils Associés SAS*, en la personne de Laurent du Sorbier, a certifié les comptes de l'exercice 2022-2023, résumés ainsi :

| RECETTES (€) | | DÉPENSES (€) | |
|------------------------------------|----------------|--------------------------|----------------|
| Dons reçus | 154 918 | Bouées émises | 154 846 |
| Intérêts bancaires | 2 857 | Frais bancaires | 1 180 |
| Remboursement de prêts | 10 068 | Frais généraux | 5 334 |
| Bouées annulées | | Frais Site Internet | 1 400 |
| | | Prêts non remboursés | 700 |
| Total Recettes | 167 843 | Total Dépenses | 163 461 |
| <i>Valorisation du bénévolat</i> | <i>21 390</i> | | <i>21 390</i> |
| Excédent de recettes au 31/10/2022 | 4 382 | Disponibilités en banque | 144 710 |

Fidèle à ses fondamentaux, Bouée d'Espoir a limité ses **frais généraux à 3,4%**

4. BUDGET 2023 – 2024

Le budget suivant a été présenté à l'Assemblée :

| RECETTES (€) | | DÉPENSES (€) | |
|------------------------|----------------|-----------------------|----------------|
| Total Dons | 140 000 | Bouées distribuées | 150 000 |
| Autres recettes | 5 000 | Frais bancaires | 1 200 |
| Utilisation trésorerie | 14 100 | Frais généraux | 6 500 |
| | | Frais internet | 1 400 |
| Total Recettes | 159 100 | Total Dépenses | 159 100 |

5. VOTE DES RÉSOLUTIONS

1ère résolution

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes de l'exercice 2022-2023 arrêtés au 31 octobre 2023 et donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration.

2ème résolution

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, l'Assemblée approuve le budget de l'exercice 2023-2024

3ème résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Florence Lacroix pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025-2026.

4ème résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Augustin Paluel-Marmont pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025-2026.

5ème résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Guillaume de Menthère pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025-2026.

Chacune de ces cinq résolutions a été approuvée à l'unanimité des membres adhérents présents ou représentés.

6. DIPLÔMES D'HONNEUR

Deux diplômes d'honneur Bouée d'Espoir ont été attribués cette année à Madame Aude Burnens et à Monsieur Daniel Dubois

Bouée d'Espoir vous souhaite une très bonne année 2024 !

BOUÉE D'ESPOIR a été déclarée en Préfecture le 27 mars 1985. Publication au Journal Officiel daté du 24 avril 1985.

Après l'Assemblée Générale du 30 novembre 2023, le Conseil d'Administration est composé de : Colette BRAULT (2025) - Jean François EVRARD (2025) - Christian GUILLERMO (2024) - Thierry HANNECART (2024) - Jacques-Yves JOURDAIN (2025) - Florence LACROIX (2026) - Père Guillaume de MENTHIÈRE (2026) - Pierre MONTEILLER (2024) - Augustin PALUEL-MARMONT (2026) – Bernard PRUGNAT (2024) - Amaury GRIMBERT (2024) - Alexis TAMAS (2025) - Timéa TOTH (2025)

www.boueedespoir.org – contact@boueedespoir.org